

Assemblée générale du Ski-club Eclair du 3 novembre 2017

Martigny-Croix, salle du Genépi – 19h00

Comité :

Président :	Johann Delasoie
Vice-Président :	Bertrand Rouiller
Caissière :	Sylvie Rossoz
Membre :	César Saudan
Secrétaire :	Valérie Moulin

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences
2. Approbation du PV de l'AG 2016 disponible sur le site Internet du ski-club
3. Lecture et approbation des comptes de l'exercice 2016/2017
4. Rapport des vérificateurs
5. Rapport du comité
6. Réélection et/ou remplacement du comité
7. Réélection et/ou remplacement des vérificateurs de comptes
8. Programme de la saison 2017/2018
9. Admissions/démissions
10. Divers

A 19h32, notre Président Johann Delasoie, déclare ouverte la 88^{ème} assemblée générale du ski-club Eclair en annonçant la présence de 31 membres et 2 futurs membres, ainsi que de 5 membres du comité.

Le président se réjouit de la présence de Marcel De Cristofaro, président d'honneur, ainsi que de celle d'Ulysse Saudan, membre d'honneur.

1. Contrôle des présences et lecture de l'ordre du jour

Johann annonce qu'une quarantaine de membres se sont excusés et les en remercie. Il s'agit de : Voutaz Chritel, Giroud Paul, Rama Gilbert et Madeleine, Pont Ariane, Saudan Loris, Giroud Vincent, Veuthey Emmanuel, Pierroz Eric, Rouiller Christian, Lattion Christian, Cretton Pierre-Yves, Rouiller Flavien, Troillet Valentin, Jonneret Benoît, Hugon Freddy, Saudan Samuel, Lathion Bertrand et leurs familles.

Après lecture de l'ordre du jour le président demande s'il y a des remarques ou si quelqu'un souhaite le modifier. Personne ne se manifestant, ce dernier est donc accepté à l'unanimité par les membres présents.

2. Approbation du PV de l'AG 2016

La parole est donnée à la secrétaire qui demande aux membres présents si l'un d'entre eux désire que le PV de l'AG 2016 soit lu. Aucun membre présent ne se manifeste. Le PV de l'AG 2016 est approuvé à l'unanimité.

3. Lecture et approbation des comptes de l'exercice 2016/2017

Recettes : 6664,50

Dépenses : 3175,30

Bénéfice : 3489,20

Pour ceux qui le désirent Sylvie précise qu'il y a la possibilité de consulter ces chiffres et les comptes en général dans le classeur mis à disposition.

Les RECETTES se répartissent de la manière suivante

Cotisations : 6455,00 soit 150.- francs de moins que pour l'année 2015-2016 (6605.-). Comme décidé en AG l'année dernière, un plafond de cotisations à 120.- a été mis en place pour les familles (parents et enfants vivant sous le même toit.)

Les sorties juniors présentent un bénéfice de 197,40 ; mais les moniteurs qui ont accompagné nos juniors se sont vus offrir un souper de remerciement, qui a coûté 350.- au club, apéro compris.

Le bénéfice, important (près de 3500.-), de cette année s'explique d'une part parce que la cotisation communale de l'année dernière, de 1500.-, a été versée en novembre et donc comptabilisée pour cette année. D'autre part, il est à mettre sur le compte de dépenses moins importantes que l'année dernière.

DEPENSES

1. La sortie 2 jours à Zermatt a coûté au club 429,40, étant donné qu'on s'y est rendu en voitures. Les cinq propriétaires des voitures ont été dédommagés à hauteur de 100.-. Il y avait 17 participants, et le club a donc financé 25,25 par participant.
2. La première sortie à Nendaz, intitulée « spécial famille », a coûté 834,90, soit le transport en car, et à la place de la verrée traditionnelle de fin de journée, un petit déjeuner offert aux 19 participants.
3. La 2ème sortie familiale à Thyon, présente un excédent de dépenses de 840.-, soit exactement le prix du transport.
4. Il n'y a pas eu d'autres sorties familiales ; la sortie Ados a eu lieu à Courmayeur et a coûté 190.-, soit la location d'un petit bus, l'essence et le passage au tunnel.
5. Le concours nous coûte 1423,82 (environ 300.- de plus que l'année dernière) ; un tout petit bénéfice au bar avec 65 personnes à la soirée, qui boivent en moyenne pour 9,25frs chacune, pour une rentrée en caisse de 600.- environ. Une nouvelle fois merci à Thomas qui s'occupe de la musique pour un petit dédommagement symbolique. Les

charges principales restent les 400 Euros à ESF pour l'organisation de notre course, et les prix offerts aux participants du concours, chez Valgravure, pour un montant de 728,45.

6. La sortie « raquettes » a eu lieu au Val d'Arpette et le club a participé au souper pour un montant de 100.-, le solde étant à la charge des participants.
7. Enfin, la sortie d'été à Orsières a coûté 161,25 pour une participation de 43 personnes, dont 17 enfants, soit 3,75 frs par participant.
8. Les divers représentent cette année un excédent de recettes de 895.-, pour les raisons citées tout à l'heure, soit 3000.- de subsides communaux au lieu des 1500.- habituels ; outre les frais d'impôts, internet et d'assurances, etc... les charges principales sont la brisolée pour env.400.-, déduction faite évidemment de la participation demandée, le souper des moniteurs des sorties juniors, pour un montant de 400.-, et le souper du comité pour 440.-

Fortune

En conclusion, la fortune du club s'élève au 1er novembre 2017 à 32'439,03frs.

4. Rapport des vérificateurs de comptes

M Pierre-Yves Guex est invité à présenter le rapport des vérificateurs de comptes, Ariane Pont et lui-même. Ces derniers déclarent accepter les comptes tels que présentés. Ils sont remerciés par le président.

Les comptes 2016/2017 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

5. Rapport du comité

Sorties juniors :

- Nous avons eu 58 participants aux 3 sorties cette année, la sortie junior 3 ayant dû être annulée en raison d'une météo défavorable. On peut donc constater que la formule 2 sorties en décembre, 1 en janvier et 1 en février fonctionne bien.
- Encore une saison dans une très bonne ambiance et sans blessure.
- Cette année encore on a eu la chance de voir de nouvelles frimousses aux sorties juniors et de plus en plus jeunes sur les skis comme certains n'avaient que 5 ans.
- Remerciements aux moniteurs qui se sont engagés pour nos jeunes et qui contribuent à cette bonne ambiance.

Le comité a toujours besoin de moniteurs et même de plus en plus comme on a de tous jeunes membres qu'il faut aider sur les installations.

Les intéressés à nous accompagner, même s'ils n'ont pas d'enfants qui participent à la sortie, ne doivent pas hésiter à se proposer. Les jeunes dès 16 ans peuvent également venir comme accompagnants, comme Thomas l'a fait encore cette saison. Il a d'ailleurs eu un grand succès auprès des tout petits.

Sorties familiales :

- La première sortie familiale prévue le 21 janvier à Lauchernalp a dû être annulée pour cause de mauvais temps.
- La sortie familiale à Nendaz du 21 janvier s'est déroulée sous le soleil et dans la bonne humeur avec 11 adultes et 7 enfants.
- C'est le 19 février à Thyon qu'a eu lieu la troisième sortie familiale avec une participation de 11 adultes et 13 enfants.
- Le 4 mars aurait dû se dérouler la dernière sortie familiale de la saison à Flégère Brévent. Malheureusement le faible nombre d'inscrits a contraint le comité à l'annuler. A préciser tout de même que le temps annoncé pour ce week-end-là a dû en décourager certains.

Sortie ado :

Les 7 participants à cette sortie ont manifesté leur satisfaction et leur motivation pour que cette sortie se réitère.

Cette sortie nous a permis de retrouver avec plaisir des jeunes qui, pour la plupart, ne participent plus aux sorties juniors et qui peuvent ainsi profiter également des activités de notre club.

Sortie 2 jours :

Malgré une météo peu clémente avec de forts vents le samedi et une faible visibilité le dimanche, les 17 participants ont malgré tout pu profiter d'une partie du domaine de Zermatt et se retrancher le cas échéant au Cervo Bar pour l'after ski... siroter quelques bières et se réchauffer sous les parasols à gaz. Le comité remercie les participants qui ont contribué, comme à chaque sortie 2 jours, à ce que l'ambiance soit chaleureuse et conviviale.

Sortie nocturne :

La sortie nocturne qui s'est déroulée dans le Val d'Arpette a attiré 8 adultes et 2 enfants. C'est donc en petit comité que nous avons passé une très agréable soirée. Malheureusement les tenanciers ayant décidé de ne plus ouvrir l'établissement pour la saison d'hiver, nous ne pourrions plus nous rendre dans cette magnifique vallée.

Sortie d'été :

La sortie d'été a été belle avec 43 inscrits dont 17 enfants qui, pour la plupart, ont parcouru le sentier entre La Garde et le couvert d'Orsières pour mériter l'apéro à Chez-les-Reuses puis partager un repas convivial sous le soleil d'Entremont.

Rapport du Président :

Cette saison, le club a enregistré 228 inscriptions sur les 10 activités organisées par le ski-club contre 299 sur les 12 activités organisées lors de la saison 2015-2016, soit une moyenne cette année d'environ 23 personnes par sortie contre 25 la saison passée, donc une fréquentation en légère baisse.

- Avec la volonté de choisir des stations plus proches offrant des infrastructures pour les plus petits, une ambiance familiale a régné cette année sur les sorties familles. Les moments partagés autour d'une bouteille à l'apéro et durant le repas, le regroupement des différentes générations et le fait de redécouvrir des domaines de notre région que nous fréquentons plus rarement poussent le comité à continuer dans ce sens.

- Les comptes sont bons et la caisse du club en bonne santé, ceci entre autre grâce à la Commune dont le nouveau Conseil communal a décidé de continuer à nous verser des subsides et contribue aux frais de nos sorties juniors ce qui nous permet ainsi de conserver des prix attractifs. Merci à eux.
- Remerciement à Yvan Vouillamoz pour la tenue et pour la modernisation du site internet du ski-club. Le comité s'engage à être plus assidu dès l'année prochaine pour transmettre les comptes rendus des sorties qu'Yvan doit mettre sur le site.
- Remerciement à Marcel pour l'organisation de notre sortie 2 jours à Zermatt les 3-4 février prochain. Pour ceux qui ne se seraient pas encore inscrits, il reste des places !
- Remerciement aux membres du comité pour leur travail et pour leur investissement dans leurs tâches au sein du comité. Leur esprit de collaboration, leur engagement pour notre société, leur volonté d'amener du renouveau et de relever le défi d'augmenter la participation de nos membres aux activités que nous proposons font que c'était encore une fois un vrai plaisir de travailler avec eux cette année.

6. Réélection et remplacement du comité

Le Président annonce que 2 membres du comité ont fait part de leur volonté de quitter leur fonction au sein de celui-ci :

Il s'agit de Sylvie qui s'est occupée de la caisse durant ces 4 dernières années avec rigueur ce qui a permis au club de maintenir une situation saine. Notre prof de français qui nous avouait ne pas avoir la passion des chiffres, s'est très vite adaptée à sa tâche et a effectué un travail de qualité pour notre société. Elle est remerciée pour son engagement pour le ski-club durant ces 4 dernières années et pour la bonne humeur qu'elle a su apporter lors des sorties et des séances. Un cadeau lui est offert.

Après 8 ans de comité, Bertrand quitte sa fonction de vice-président. Il s'est investi durant ces nombreuses années auprès de nos jeunes en nous accompagnant aux sorties juniors. Il a mis sur pied, pour la tranche d'âge qui ne fréquentait plus le club, une sortie ados qui a permis à ces derniers de se retrouver. Il est remercié pour son engagement dans l'organisation de notre concours annuel et qui, à chaque saison, illumine les visages de nos jeunes grâce à son choix de coupes et de médailles. A lui maintenant de recevoir son prix pour cette belle course tout au long de ces 8 années.

Le Président demande si parmi les membres présents ce soir, il y a deux personnes qui souhaitent se proposer pour remplacer les membres du comité sortant.

Suite à un silence général, le comité propose alors Madame Estelle Morabia et Monsieur Thomas Petoud comme nouveaux membres du comité. Leur candidature est acceptée par applaudissements.

Les autres membres, soit Johann Delasoie à la Présidence, Valérie Moulin au secrétariat et César Saudan qui reprendra les comptes, se proposent pour un nouveau mandat de 2 ans. Ils sont réélus par applaudissements.

7. Réélection et remplacement des vérificateurs de comptes

Ariane Pont et Pierre-Yves Guex, ont fait part au comité de leur volonté de laisser leur place de vérificateurs de compte lors de cette AG 2017.

Au nom du comité, le Président les remercie pour leur travail durant ces 8 années et précise que le comité ne leur a pas toujours facilité la tâche. Ils ont dû parfois aller chercher très loin de petites erreurs pour quelques centimes, mais au final ils ont toujours fini avec des totaux équilibrés au Bilan et pu valider nos comptes. Merci à Ariane et Pierre-Yves. Une bouteille est offerte à chacun.

Le Président s'adresse maintenant à l'assemblée afin de savoir si deux personnes présentes souhaitent se proposer pour remplacer les vérificateurs de comptes.

Suite à une abstention générale, le comité propose Madame Alexandra Rouiller et Monsieur Patrick Viglino comme nouveaux vérificateurs de comptes. Leur candidature est acceptée par applaudissements.

8. Programme de la saison 2017/2018

Pour ce qui est du programme, voici ce qui est proposé par le comité :

samedi 09.12.2017	Sortie juniors 1	à Verbier
samedi 16.12.2017	Sortie juniors 2	à Verbier
dimanche 07.01.2018	Sortie familiale 1	à définir
samedi 13.01.2018	Sortie juniors 3	à la Tzoumaz
dimanche 21.01.2018	Sortie familiale 2	à définir
samedi 27.01.2018	Sortie ado dès 14 ans (2004 et avant)	à définir
samedi 3 et di 4.02.18	Sortie deux jours	à Zermatt
samedi 24.02.2018	Sortie juniors 4	aux Marécottes
dimanche 04.03.2018	Sortie familiale 3	à définir
samedi 10.03.2018	Concours interne	à Vallorcine
vendredi 16.03.2018	Sortie raquettes/peaux de phoque	à définir
samedi 24.03.2018	Sortie familiale 4 ou réserve concours	à définir
dimanche 26.08.2018	Sortie d'été	à définir
vendredi 09.11.2018	Assemblée générale	à définir

Les lieux proposés pour les sorties familiales sont : Anzère, Gstaad, Grimentz, Lauchernalp, Morgins/Portes du Soleil, Villars et Argentière. Les lieux seront choisis en cours de saison en fonction de l'enneigement dans chaque région.

Au vu de la situation actuelle avec TéléVerbier qui ne fait plus de geste en faveur du club et auprès de qui nous ne pouvons plus bénéficier du prix « ski-club » (dès 10 participants payant) car la majorité des enfants sont en possession de l'abonnement à 50.- proposé par la commune (idem pour les trajets en train), le comité propose cette année une sortie juniors aux Marécottes. Cela permettra également aux juniors de peut-être découvrir une autre station de la région.

9. Admissions/démissions

La parole est donnée à Valérie qui nous annonce que nous avons le plaisir d'accueillir dans notre société 17 nouveaux membres qui sont les suivants :

Mathilda Pierroz qui a eu 6 ans l'année dernière mais qui n'avait pas été rajoutée dans la liste, Luca Cupelin (de Nicolas), Laetitia et Benoît Jonneret, Léanne et Coline Lattion (de Bertrand), Léon et Emma Lattion (de Christian), Valentin, Stéphanie et Olivia Troillet ainsi que les personnes suivantes non-domiciliés sur la commune de Martigny : Fanny, Savana, Lexie et Tamara Veuthey de Martigny-Bourg, Diego Bassi de Collombey ainsi que Dominique Delasoie de Branson.

Leurs demandes d'admission sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée générale.

Les 11 démissionnaires pour cette année sont :

Sarah et Noah Baudat, Raymond et Monique Richard, Sylvia et Samantha Chervaz, Vincent Besse, Nicolas-Amédée Saudan, Jacques Aigroz, Mina Darbellay et Albano Rouiller.

Camille Jordan et Frédéric Pont sont radiés pour non paiement des cotisations pour la deuxième année consécutive.

Le comité a la tristesse d'annoncer le décès de 2 de ses membres qui sont Alain Derivaz et Norbert Carbo. Il adresse une pensée toute particulière à leurs familles.

Pour la saison à venir le ski-club Eclair comptera 220 membres (+2 par rapport à 2016)

10. Divers

Un flyer sera à nouveau distribué dans les classes de l'école de Martigny-Combe prochainement.

Le Président demande à l'assemblée si quelqu'un a des propositions pour améliorer le fonctionnement du ski-club ou augmenter la fréquentation aux activités proposées.

Il demande s'il y a des remarques ou suggestions à faire.

Personne ne se manifeste, l'assemblée est donc levée à 20h05, avec les remerciements du Président et dans la joie de partager un apéro offert par la commune avant de passer au café de la Place pour l'habituelle brisolée.

PV tenu et rédigé par Valérie Moulin